



ÉTABLISSEMENT

Nîmes Métropole (30)
Colisée 2
1 rue du Colisée, 1er étage
30947 Nîmes Cedex 9

**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA
CONCURRENCE**

SERVICES

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Nîmes Métropole (30)

Numéro national d'identification :

Type : SIRET - N° : 24300064300045

Code postal / Ville : 30947 Nîmes Cedex 9

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : 25I010FA

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Direction de la commande publique - Tél : +33 434035700 - Mail : commande-publique-agglo@nimes-metropole.fr

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Les éléments devant être communiqués par le candidat afin vérifier sa situation administrative sont les suivants :

Les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise tels que prévus à l'article R2143-3 du Code de la Commande Publique :

DUME (déclaration pré-remplie par la plateforme de dématérialisation en cas de candidature DUME) – pour chaque membre du groupement et pour chaque sous-traitant

Ou, en cas de candidature classique

Lettre de candidature (un seul exemplaire pour l'ensemble du groupement) :

Remplir le formulaire DC1 (accessible sur : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires>) ou utiliser un format libre ;

Pour les sous-traitants, l'annexe 1 de l'acte d'engagement relative à la sous-traitance suffit (modèle de déclaration de sous-traitance DC4)

Déclaration sur l'honneur (un seul exemplaire pour l'ensemble du groupement) :

Déclarations sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas des interdictions de soumissionner mentionnées aux articles L2141-1 à L2141-5 et L2141-7 à L2141-11 du Code de la Commande Publique (déclarations correspondantes dans le formulaire DC1 accessible sur : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires>) ;

Pour les sous-traitants, l'annexe de l'acte d'engagement relative à la sous-traitance suffit (modèle de déclaration de sous-traitance DC4)

Tout document permettant de prouver que le candidat remplit les conditions définies à l'article 1.4.2 du présent Règlement de la Consultation

Capacité économique et financière : Les éléments devant être communiqués par le candidat afin d'apprécier sa capacité économique sont les suivants :

Les renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise tels que prévus à l'article R2143-3 et R2143-11 du Code de la Commande Publique :

DUME (déclaration pré-remplie par la plateforme de dématérialisation en cas de candidature DUME) – pour chaque membre du groupement et pour chaque sous-traitant ;

Ou, en cas de candidature classique, déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles (2022, 2023, 2024) en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles (déclaration correspondante dans le formulaire DC2 accessible sur : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires> ou déclaration sur format libre).

Concernant l'indication du chiffre d'affaire : Dans le cas où l'opérateur serait une entreprise nouvellement créée et se trouverait donc dans l'impossibilité objective de produire des chiffres d'affaires pour les 3 dernières années comme demandé dans le cadre, le candidat devra

apporter la preuve de sa capacité financière par tous moyens en produisant à l'appui de son dossier de candidature tous éléments de nature à justifier, au-delà de son simple capital social, de sa capacité financière à assurer les prestations.

Capacités techniques et professionnelles : Les éléments devant être communiqués par le candidat afin d'apprécier sa capacité technique et professionnelle sont les suivants :
Les renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise tels que prévus aux articles R2143-3 et R2143-11 du Code de la Commande Publique :

Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années (2022, 2023, 2024) ;
Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de contrats de même nature ;
Liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.
- Cette liste comprendra notamment une liste de références pour des prestations équivalentes pour les missions suivantes :
Etablissement et suivi de dossier d'autorisation réglementaire équivalentes et de complexité similaires (en termes de montant des travaux) et de typologie (station d'épuration supérieur ou égal à 25 000 EH) similaires,
Etudes d'impact sonore et olfactif de station d'épuration,
Caractérisation qualitatives et quantitatives de cours d'eau avec définition de niveau de rejet,

Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Les éléments de preuve relatifs à des produits ou services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : Vendredi 01 août 2025 - 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Critères d'attribution : Les critères d'attribution sont définis dans le règlement de la consultation.

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Construction de la station d'épuration intercommunale de Buffalon y compris canalisation de transfert. ETUDE ET PROCEDURES REGLEMENTAIRES

Classification CPV : 71241000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : La Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole souhaite lancer une consultation pour les études et procédures réglementaires en lien avec la construction de la station d'épuration intercommunale et des réseaux de transfert du système d'assainissement dit « du Buffalon ».

Le présent marché a pour finalité de mener les missions suivantes :

Dossier d'Autorisation Environnementale - Tranche ferme :

Etude et cadrage préalable

Demande d'examen au cas par cas préalable à Evaluation environnementale

Evaluation d'incidence environnementale

Dossier d'Autorisation environnementale Unique (DAEU)

Dossier d'Enquête Publique

Suivi de la procédure

Etude de caractérisation du milieu récepteur et définition du niveau de rejet - Tranche ferme

Etude ZRV (étude hydrogéologique et pédologique) - Tranche ferme

Evaluation Environnementale (étude d'impact) - Tranche optionnelle

Etude d'impact sonore - Tranche optionnelle

Etude d'impact odeur - Tranche optionnelle

Dossier de déclaration d'utilité publique - Tranche optionnelle

Etude hydraulique - Tranche optionnelle

Dans le cadre de cette consultation, la communauté d'agglomération de Nîmes Métropole agit en tant qu'entité adjudicatrice.

Le marché n'est pas alloté car il ne fait pas l'objet de prestations distinctes.

L'ensemble des prestations sera rémunéré par application d'un prix global et forfaitaire.

Définition des tranches: ce marché comprend une Tranche Ferme (divisée en 3 missions), ainsi que 5 Tranches Optionnelles.

Le marché n'est pas reconductible. Il est d'une durée ferme de 36 mois.

Lieu principal d'exécution : Territoire de la communauté d'agglomération de Nîmes Métropole

Durée du marché (en mois) : 36

La consultation comporte des tranches : Oui

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloté : Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires :

Pas de variantes.

En cas de groupement, la forme juridique adoptée est soit celle d'un groupement solidaire, soit celle d'un groupement conjoint.

Dans le cas d'un groupement conjoint, l'acheteur public impose que le mandataire du groupement soit solidaire conformément aux dispositions de l'article R. 2142-24, alinéa II du Code de la Commande Publique.

Le dossier de consultation des entreprises est gratuit, il est disponible sur le profil d'acheteur à l'adresse suivante : <http://www.marches-securises.fr>.

Conditions de remise des offres ou des candidatures : l'acheteur impose la transmission des documents par voie électronique à l'adresse suivante : <http://www.marches-securises.fr>. Aucun autre mode de transmission n'est autorisé.

Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis selon les dispositions indiquées dans le règlement de la consultation.

Assistance plateforme de dématérialisation : Pour toute question relative au dépôt de réponses électroniques, un numéro est à la disposition des soumissionnaires : 04 92 90 93 27.

Il est à noter qu'il n'y a pas de visite obligatoire; les entreprises pourront se rendre sur place si elles le souhaitent.

Date d'envoi du présent avis

24 juin 2025